


Département de la MOSELLE Arrondissement de THIONVILLE 	PROJET DE DELIBERATION SEANCE DU 7 JUILLET 2021 à 18h00
Nombre de Conseillers : ▪ En exercice : 29 ▪ Présents : ▪ Représentés :	Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 1 ^{er} juillet 2021 sous la présidence de M. Olivier Postal, Maire En présence de :
Point de l'ordre du jour : 14 Numéro : 20210707_14 Rapporteur : M. le Maire	Ont donné procuration :
Détail des votes : Pour : Abstention : Contre :	Excusé : Secrétaire de séance :

Objet : Organigramme des services de la Ville

La structure de l'organigramme actuel a été fixée par une délibération du Conseil Municipal en date du 26 août 2014.

Une réflexion sur l'organisation des services a été menée récemment. Elle a abouti au projet d'organigramme structurel ci-annexé.

L'organigramme détaillé sera communiqué en interne et en externe. En fonction du public visé, il pourra être différent (identification de tous les agents ou uniquement des encadrants).

En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique recueilli le 24 juin 2021 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le nouvel organigramme des services communaux dont la mise en application est prévue au 12 juillet 2021.

Le 5 juillet 2021, les commissions réunies ont émis un avis (dé)favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, EST INVITÉ À :

- **APPROUVER** le nouvel organigramme des services de la Ville.

Organigramme structurel
MAIRIE DE TERVILLE

